

► COMMENT ÉVALUER L'EFFICACITÉ DE LA POLITIQUE DE COHÉSION?

LA COMMISSION LANCE UN CONCOURS POUR IDENTIFIER LES MEILLEURES ÉVALUATIONS ET LES MEILLEURES PROPOSITIONS D'ÉVALUATION

Les évaluations peuvent servir à la fois à mesurer l'efficacité et l'impact des investissements de l'UE et à dresser des constats susceptibles d'influencer la future politique de cohésion. Les nouveaux Fonds structurels et d'investissement européens étant davantage axés sur les résultats des programmes opérationnels, la Commission concentre son travail sur la recherche d'exemples de bonnes pratiques et méthodes d'évaluation.

Bien que les prévisions économiques concernant l'UE soient plutôt positives pour l'année à venir, la crise financière n'est pas encore derrière nous, et il devient urgent de trouver de nouvelles sources de financement. Le budget total des Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) pour la période 2014-2020 (qui englobe cinq fonds: le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen, le Fonds de cohésion, le Fonds européen agricole pour le développement rural et le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche) s'élèvera à 376 milliards d'euros. Comme l'a rappelé la commissaire en charge de la politique régionale, Corina Crețu, «nos fonds sont les seules ressources disponibles pour réaliser des investissements plus que nécessaires dans l'économie réelle», et c'est en partie pour cette raison que les médias s'intéressent de plus en plus à la façon dont les Fonds structurels et d'investissement européens sont dépensés.

Résultats et efficacité

Cet intérêt, qui porte principalement sur les retombées de la politique de cohésion, révèle de nombreuses questions: quel résultat les ressources investies ont-elles permis d'obtenir? Qu'est-ce qui a fonctionné? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné, et pourquoi? Quelle a été l'efficacité relative des différentes interventions? Qu'est-ce qui fonctionne dans différentes situations?

Durant la période de programmation 2007-2013, les États membres et les régions ont été encouragés, sans toutefois y être obligés, à concevoir et à réaliser leurs propres

ÉVALUATIONS 2007-2013

Jusqu'en 2013, au moins 830 évaluations avaient été réalisées concernant les opérations du FEDER et du Fonds de cohésion durant la période de programmation 2007-2013.

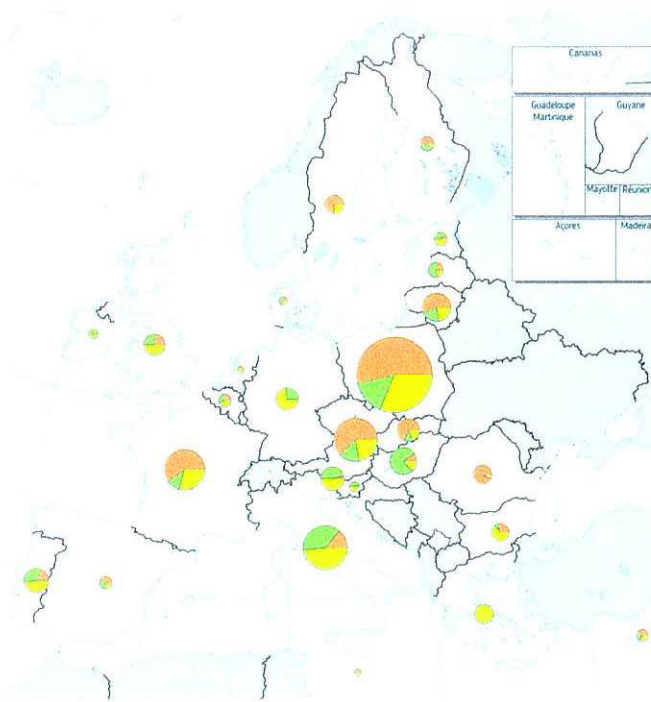
42% des évaluations portaient sur les processus et procédures, 36% sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre et seulement 22% sur les résultats, même si dès 2013, les rapports se sont davantage axés sur les résultats

Les méthodes utilisées ont aussi évolué au fil du temps. Les techniques contrefactuelles sont de plus en plus souvent utilisées pour estimer l'impact de la politique de cohésion sur les résultats (6% en 2013 contre 3% au cours de la période 2011-2012).

évaluations lorsque nécessaire; cette approche a été globalement bien accueillie, et des programmes d'évaluation ont été élaborés dans différents États membres (voir encadré).

Avec sa nouvelle approche centrée sur les résultats, le règlement relatif aux Fonds structurels et d'investissement européens pour la période 2014-2020 (1) représente un changement radical. Le Règlement portant dispositions communes met l'accent sur les objectifs des programmes, la logique d'intervention pour obtenir les résultats attendus et l'évaluation de l'efficacité et de l'impact. De plus, il impose aux autorités de gestion et à la Commission d'établir, à partir de 2016, des rapports annuels sur les résultats, notamment les conclusions des évaluations le cas échéant.

(1) Règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives aux Fonds ESI, aussi appelé «règlement portant dispositions communes» (RPD).



© EuroGeographics Association for the administrative boundaries

► OBJET DES ÉVALUATIONS DES FONDS STRUCTURELS ET DU FONDS DE COHÉSION PÉRIODE DE PROGRAMMATION 2007-2013

CLÉ:

- Processus
- Effets
- Suivi

Source: Commission européenne, Direction générale de la politique régionale et urbaine, unité DGA1.B.2

Dans ce contexte, la direction générale de la politique régionale et urbaine et la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion organiseront en 2016 une conférence sur le thème de l'efficacité de la politique de cohésion de l'UE. Le but est de réunir autour de la table un large public, dont des intellectuels et professionnels issus du milieu universitaire, de groupes de réflexion, de la fonction publique, d'agences gouvernementales et du secteur privé, afin de discuter des différents enseignements et de leur application dans les méthodes d'évaluation et de conception des politiques.

Organisation d'un concours

Dans la perspective de cette conférence, les directions générales ont aussi lancé un concours pour récompenser les meilleures évaluations de la politique de cohésion de l'UE. Les évaluations seront réparties en deux catégories (meilleures évaluations réalisées et meilleures évaluations proposées), toutes deux portant sur l'efficacité des opérations cofinancées par les Fonds structurels ou le Fonds

de cohésion, principalement mais pas exclusivement dans les domaines de la recherche et de l'innovation, du soutien aux entreprises, des TIC, des grandes infrastructures, de l'emploi, des compétences et de l'inclusion sociale, ou du renforcement des capacités institutionnelles.

Le concours est axé sur l'évaluation de l'efficacité des opérations cofinancées par les Fonds structurels (FEDER et FSE) ou le Fonds de cohésion par l'utilisation d'au moins l'une des trois méthodes ci-après:

- analyse coûts-bénéfices (ACB) *ex post*;
- évaluations théoriques;
- évaluations contrefactuelles.

Un jury composé d'experts internationaux examinera à la fois la pertinence des méthodes d'évaluation utilisées et l'utilité potentielle des résultats pour la future politique de cohésion.

Les lauréats ne recevront pas d'argent mais au moins trois des meilleures contributions seront sélectionnées dans chaque catégorie et leurs auteurs seront invités à participer en 2016 à la conférence sur les évaluations mentionnée précédemment.

Quels sont les types d'investissement les plus prometteurs? Certains facteurs cachés sous certaines conditions pourraient avoir une forte incidence sur la création d'emplois, lesquels? Les réponses à ces questions pourraient avoir un impact considérable sur la future politique de cohésion de l'UE.

Mais il n'existe pas de réponse universelle à ces questions. Nous sommes face à un processus d'apprentissage cumulatif alimenté par les expériences de terrain menées au fil des ans aux quatre coins de l'Europe. L'objectif est de trouver des éléments de réponse à l'une ou l'autre de ces questions. C'est pourquoi la Commission invite tous les évaluateurs et chercheurs sur le terrain à participer à ce concours.

► POUR EN SAVOIR PLUS

Des informations plus détaillées concernant le concours peuvent être consultées en ligne. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 décembre 2015.
http://ec.europa.eu/regional_policy/impact/evaluation/index_en.cfm

Pour plus d'informations, contacter
 REGIO-EVAL-CONFERENCE@ec.europa.eu